

Le sensible, une catégorie d'histoire littéraire (genrée)?

The sensitive, a category of literary (gender) history ?

Nathalie Denizot, Inspé de Paris – Sorbonne Université (CELFF, UMR 8599)

Laetitia Perret, Inspé de Poitiers – Université de Poitiers (Forellis, ÉA 3816)

Nous interrogerons le sensible comme une catégorie de l'histoire littéraire caractérisant plus particulièrement les autrices, dans l'enseignement de la littérature au secondaire. Nous nous proposons d'analyser un corpus raisonné de manuels de littérature (morceaux choisis et histoire de la littérature) entre 1880 et 2000, dans une approche historico-didactique (Bishop, 2013), pour étudier à la fois les extraits proposés (et leur contexte) ainsi que les discours tenus sur les autrices. Il s'agit, à travers cette analyse des corpus littéraires d'autrices, de mieux comprendre la scolarisation de la littérature et notamment la manière dont l'enseignement de la littérature re-construit, voire spécialise, cette notion de sensible.

Mots-clés : enseignement secondaire, manuels de littérature, autrices, scolarisation de la littérature

We will question the sensitive as a category of literary history which characterizes authors more particularly, in the teaching of literature in secondary school. We propose to analyze a reasoned corpus of literature textbooks (selected pieces and history of literature) between 1880 and 2000, in a historical-didactic approach (Bishop, 2013), to study both the proposed extracts (and their context) as well as the speeches made about the authors. It is a question, through this analysis of the literary corpus of authors, to better understand the schooling of the literature and in particular the way in which the teaching of the literature re-constructs, even specializes, this notion of sensitive.

Keywords : secondary education, literature textbooks, authors, literature education

Nous nous proposons, dans cette contribution, d'envisager la question du sensible dans l'enseignement de la littérature dans une perspective épistémologique et historico-didactique, c'est-à-dire en analysant la littérature scolaire comme un ensemble de contenus disciplinaires, analysables dans leur épaisseur historique et en prenant en compte les processus de sédimentation, de recyclage, de feuilletage constitutifs de la culture scolaire (Denizot, 2021). Notre question de départ relève d'une hypothèse, à savoir que le sensible a longtemps été envisagé comme une catégorie d'histoire littéraire et que cette catégorie caractériserait plus particulièrement les autrices : il s'agirait donc d'une catégorie genrée, cantonnant les autrices dans des genres littéraires privilégiant l'expression d'une sensibilité dite féminine. En effet, si différentes études soulignent la minoration quantitative de ces autrices (Planté, 2003 ; Bercégo, 2014 ; Lasserre, 2009 ; etc.), nous postulons qu'elle relève également d'une minoration esthétique et historique.

Nous analyserons pour cela un corpus raisonné de manuels de littérature (morceaux choisis et histoire de la littérature), publiés entre 1880 et 2000, pour étudier les extraits proposés (et leur contexte), mais surtout les discours tenus. Sur un plan méthodologique, nous avons fait une recherche lexicale systématique du lexème « sensib- » (qui pouvait donc permettre de



repérer *sensible*, *sensibilité* mais aussi *sensiblerie*) dans quatorze ouvrages des années 1880 à 1980¹. Nous avons ensuite éliminé toutes les occurrences qui correspondaient à un autre réseau de sens (par exemple : *sensible à* ou *sensiblement*). Cette recherche a permis une analyse de discours portant essentiellement sur les introductions et les notices, accompagnée d'un regard plus ciblé sur les extraits choisis. Nous avons effectué ce premier travail avec une recherche plus ciblée dans quatorze manuels des années 1980 à 2000².

Il s'agit ainsi, à travers cette analyse des corpus littéraires, de mieux comprendre la scolarisation de la littérature et notamment la manière dont l'enseignement de la littérature re-construit, voire spécialise, cette notion de *sensible*. Dans un premier temps, nous proposerons quelques définitions et premières approches de la notion. Puis, nous verrons que le sensible apparaît dans les manuels comme une catégorie pour désigner des genres et des auteurs, mais surtout, jusqu'à la deuxième moitié du XX^e siècle, pour désigner des périodes de l'histoire littéraire, avant d'analyser dans quelle mesure il peut être considéré comme une catégorie genrée.

Le sensible : définitions et premières approches

Si *sensible* en tant que substantif est absent des manuels, c'est sans doute parce qu'il ne relève pas du champ de l'enseignement de la littérature, mais de la philosophie. Le substantif *sensibilité* et l'adjectif *sensible* sont en revanche très présents jusqu'aux années 1980. L'essentiel des occurrences définit la sensibilité comme affect ou l'oppose à l'intelligence.

Sensible, *sensibilité* sont donc des termes polysémiques, ce que confirment les notices du *Dictionnaire de l'Académie* (1935) et du *Littré* (1873-1874). Quant au nom *sensible*, le *Vocabulaire de la philosophie* de Lalande (1902-1923) en souligne « l'obscurité qui résulte souvent de la diversité de sens » (1951 : 983). Toutefois, la lecture des notices permet d'aboutir à trois définitions communes aux trois termes :

- relevant de l'affect, « [q]ui est aisément ému, touché, attendri » ;
- opposées aux « opérations intellectuelles » et à « intelligible » ;
- relevant de la perception par les sens.

Si ces termes sont aussi fréquents, c'est pour deux raisons. Tout d'abord, la sensibilité relève de l'éducation morale et de la formation du goût. Le *Nouveau Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* dirigé par F. Buisson (1911 : 1886) lui consacre un article (sous la plume d'Adam) qui en souligne l'importance dans l'éducation enfantine. Ensuite, cette importance de l'éducation au et par le sensible explique que ces termes ont pour fonction essentielle d'évaluer, de catégoriser, de classer les auteurs, les extraits et plus largement la littérature.

¹ Le corpus est constitué d'histoires littéraires (Lanson, 1895 ; Faguet, 2 volumes, 1900 ; Des Granges, 1914 ; Doumic, 1947), de recueils de morceaux choisis (Des Granges, classes de lettres, 1920 ; Cahen, classes de lettres, 2 volumes, 1909 ; Mironneau et Royer, 1917) et de la série des Lagarde et Michard (*Les grands auteurs français du programme*, 6 volumes de 1948 à 1973).

² Le corpus est constitué de la collection *Itinéraires littéraires* dirigée par Décote (5 volumes de 1988 à 1991), de la collection *Textes et documents* dirigée par Mitterand (5 volumes de 1986 à 1992), des deux ouvrages *Lettres*, 2^{de} et *Lettres*, 1^{re} dirigés par Pagès et Rincé (1995 et 1996) ainsi que des deux ouvrages *Lettres et langue*, 2^{de} et 1^{re} dirigés par Carpentier (2004 et 2005).

Le sensible : une catégorie pour désigner des genres ou des auteurs

Jusque dans la dernière partie du XX^e siècle, et donc dans le corpus de manuels entre 1880 et 1980, le lexème « sensible » est surtout présent pour catégoriser des auteurs ou des œuvres, et plus particulièrement certains genres.

Le sensible comme catégorie biographique

Jusque dans les manuels des années 1980, la « sensibilité » qualifie essentiellement des auteurs et fonctionne donc comme une catégorie biographique. Il s'agit généralement d'un terme plutôt positif, comme en témoigne par exemple ce jugement de Mironneau et Royer (1917 : 392) sur Albert Samain : « [c]e poète, d'une sensibilité très fine, a laissé des poèmes d'une couleur éclatante ». En être dépourvu est alors un défaut : ainsi, selon Lanson, Baudelaire a une « sensibilité nulle » (1895 : 1043). Mais l'excès de sensibilité ne va pas non plus sans poser de problème, comme le suggèrent Mironneau et Royer (1917 : 241) à propos cette fois de Musset, « bientôt victime de sa sensibilité trop vibrante ». Ce jugement recouvre généralement l'opposition intelligence/raison vs sensibilité, comme dans cette phrase de Lanson à propos de Saint-Simon : « [b]orné du côté de l'intelligence, il a une sensibilité démesurément irritable et vibrante » (1895 : 677). Ce type de jugement ou de propos axiologique, qui s'inscrit dans une configuration de la discipline où « les biographies scolaires [...] relèvent du genre épideictique », et donne les auteurs comme modèles (ou contre modèles) et comme exemples de vie à méditer (Houdart-Mérot, 1999 : 36) disparaît complètement dans la période après 1980, les biographies devenant clairement plus factuelles.

Le sensible comme catégorie générique

Quand ils ne concernent pas des auteurs, c'est sur certains genres que portent le plus souvent le qualificatif de « sensible » ou le terme de « sensibilité ». Sans surprise, c'est tout d'abord la poésie qui se voit le plus souvent attribuer cette qualité, puisque la sensibilité est nettement considérée comme une qualité essentielle chez les poètes. C'est ainsi, par exemple, que Des Granges écrit à propos d'une épître de Marot : « [c]ette épître est la meilleure de Marot. Esprit, tact, sensibilité, tout y est original » (1920 : 133). On retrouve d'ailleurs derrière ce type de jugement une conception romantique de la poésie, qui valorise la subjectivité et le lyrisme, et ne doit pas laisser une trop grande place à la raison, comme le montre par exemple ce propos de Des Granges sur la poésie lyrique, dont le désordre, dit-il, n'est pas un effet de l'art, « mais un ordre naturel, sensible et passionnel, qui s'oppose à l'ordre déductif ou narratif des autres genres » (1914 : 896).

En dehors de la poésie, l'importance du sensible est nette pour l'oraison et pour les genres religieux et/ou spirituels, encore fortement présents dans les manuels jusque dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Ainsi Lanson écrit-il à propos de Bossuet que « bourguignon d'imagination chaude, de sensibilité vibrante, il a l'âme tendre [...], la sensibilité vive » (1895 : 570) ; quant à Des Granges, il affirme que Fénelon cherche à donner aux enfants des « images sensibles et non abstraites de la religion » (1914 : 511). La sensibilité est ici une catégorie positive, qui permet de qualifier ce qui ne peut pas relever de la raison ou de l'abstraction.

Le sensible : une catégorie pour désigner des périodes de l'histoire littéraire

Les termes *sensible* et *sensibilité* ont pour fonction de légitimer ou de délégitimer non seulement des écrivains, des genres, mais aussi des périodes, des écoles, notamment le XVIII^e siècle et le romantisme, lus comme une rupture avec le classicisme jusqu'aux années 1950.

Une catégorie privilégiée pour désigner le second XVIII^e siècle

La littérature du XVIII^e siècle a une faible reconnaissance scolaire jusqu'aux années 1980 (Perret, 2019) et si le XVIII^e siècle est la période pour laquelle les termes *sensible* et *sensibilité* sont les plus présents, c'est parce que les manuels jusqu'à cette époque opposent souvent la *raison* et la *philosophie* à la *sensibilité* et au *sensible* pour disqualifier la littérature d'idées, qui ne devient un objet scolaire qu'à partir des années 1980. Nombre de manuels distinguent d'ailleurs un premier XVIII^e siècle, plus « philosophique » et dépourvu de sensibilité, et un second, plus sensible et « imaginaire ».

Dans la première [partie du XVIII^e siècle] s'affirme l'insensibilité esthétique de l'esprit Philosophique [...], dans la seconde [...] des impulsions sentimentales, des besoins imaginatifs commencent à troubler les opérations de la lucide et froide intelligence. (Lanson, 1895 : 622)

La sensibilité est donc jugée avec bienveillance lorsqu'elle permet de décrédibiliser la littérature philosophique. Elle est une « revanche sur la froide raison » (Lagarde et Michard, 1953 : 282). Mais ce second XVIII^e siècle est souvent qualifié de trop sensible, la sensibilité devenant alors sensiblerie. Cette tension entre cette sensibilité, parfois insuffisante ou absente et parfois excessive, permet d'opposer le XVIII^e siècle au XVII^e, qui se caractérise en revanche par sa rigueur, sa clarté, son équilibre, là où le XVIII^e est un siècle de déséquilibre politique, esthétique, moral. Roman, poésie et théâtre du XVIII^e siècle sont ainsi souvent disqualifiés.

Une généalogie du sensible du XVIII^e vers le XIX^e siècle

L'autre période considérée comme une remise en question du classicisme est le romantisme. Pourtant, il est rarement qualifié de sensible dans les manuels avant les années 1950, époque où la catégorie « préromantique » apparaît. Le romantisme devient alors pleinement un mouvement légitime, il n'est plus tant présenté comme une rupture avec le classicisme que comme un héritage du second XVIII^e siècle, qui se légitime aussi. Apparaît ainsi une généalogie du sensible, dans une lecture téléologique qui permet de créer une continuité dans l'histoire littéraire.

À partir des années 1980, le discours des manuels à l'égard d'un préromantisme sensible évolue. Plusieurs manuels soulignent l'artificialité qu'il y a à opposer raison et sensibilité, mais continuent d'affirmer que les années 1750-1800 se caractérisent par un « renouveau de la sensibilité » (Décote, 1989 : 11). Le terme qualifie souvent alors le romantisme et est parfois explicité à partir des années 1990 (par exemple chez Pagès et Rincé, 1995 : 239) dans une perspective d'histoire littéraire : amour de la nature, sensualisme, passion créatrice et plus rarement influence allemande. Il devient alors moins fréquent, au profit du registre lyrique, mais ne disparaît pas pour autant, certains manuels reprochant au romantisme les mêmes « excès du lyrisme et de l'introspection » (Pagès et Rincé, 2^{de}, 1995 : 277) que les manuels

précédents reprochaient au préromantisme. Il devient alors un terme qui va essentiellement caractériser la fin du XVIII^e siècle, en concurrence avec « préromantique », voire le XVIII^e siècle dans son intégralité, par exemple dans Carpentier (1^{re}, 2005 : 556) où il est « le siècle de la sensibilité ».

Une catégorie genrée ?

Comme nous l'écrivions en introduction, une de nos questions de départ était de voir dans quelle mesure le sensible et la sensibilité pouvaient apparaître comme des catégories genrées. En réalité, il y a jusque dans les années 1980 très peu d'autrices dans les manuels scolaires : en dehors de Mme de Sévigné, de Mme de Maintenon et de Mme de La Fayette pour le XVII^e siècle, des salons du XVIII^e que représentent le plus souvent Mme du Deffand et Melle de Lespinasse, et enfin de Mme de Staël et de George Sand au XIX^e siècle (l'une des premières à avoir le droit à porter un prénom...), les femmes sont rares. Par ailleurs, les termes « sensible » ou « sensibilité » ne leur sont pas particulièrement réservés et ne sont pas nécessairement utilisés pour les caractériser. Les occurrences présentes sont cependant intéressantes et, au-delà, les caractérisations qui connotent la sensibilité et qui leur sont attribuées.

La sensibilité, une qualité peu virile

Quand il est présent pour caractériser une autrice, le lexème « sensib- » est ambivalent, comme il l'est pour les auteurs. Il renvoie parfois à une qualité, et c'est une constante dans les discours sur Mme de La Fayette et son œuvre, qualifiés de sensibles, comme chez Faguet (1900 : 33), qui y voit « une œuvre d'une exquise sensibilité ». Mais c'est plus ambigu pour Mme de Sévigné qui, en tant qu'épistolière, devrait être sensible, mais qui est généralement présentée comme trop intelligente pour l'être véritablement, comme le souligne par exemple Lanson, qui écrit qu'elle a « une nature énergique où l'intelligence domine. En général, elle a plus d'enjouement et de vivacité que de sensibilité » (1895 : 479). Des Granges (1914 : 434) reprend cette doxa d'une femme de tête, mais ajoute que c'est « une mère dévouée » et une « grand-mère attentive », ce que reprendront Lagarde et Michard quelques décennies plus tard, en évoquant la « piété de cette mère sensible et passionnée » (1951 : 379). Si la trop grande intelligence de Mme de Sévigné est quasi suspecte, son sentiment maternel la sauve et la rend suffisamment sensible pour que son intelligence ne soit pas un défaut.

On retrouve cette opposition entre intelligence et sensibilité chez Lagarde et Michard pour caractériser Simone de Beauvoir (1973 : 613-614), dont le parcours brillant est mis en avant dans la notice biographique, mais qui « pêche par sécheresse », d'autant que – contrairement à Mme de Sévigné – Beauvoir n'est pas mère, ce qui est clairement présenté comme desservant sa pensée, sa « thèse se trouv[ant] compromise par [sa] méconnaissance de l'instinct maternel ». Mais en réalité, chez les femmes, la sensibilité est plus souvent un défaut : d'une certaine manière, elle est justement trop « féminine » – pour reprendre ce vieux cliché – pour être vraiment valorisante, et témoigne davantage d'un manque d'ambition que d'une qualité de l'âme. C'est ainsi que Lagarde et Michard écrivent à propos de ce qu'ils nomment la poésie féminine « romantique » du début du XX^e siècle (Renée Vivien, Anna de Noailles, Lucie Delarue-Mardrus, etc.) :

[d]ès 1900, plusieurs jeunes femmes contribuent à la revanche poétique de la vie et du sentiment [...] Partout, dans ce groupe féminin, dominant l'épanchement et la

libre vibration au contact du monde sensible. Il faudra attendre qu'une influence valéryenne marque l'œuvre [...] de Catherine Pozzi pour que la poésie féminine retrouve quelque chose des ambitions « viriles » (1973 : 32).

Une des formes particulières de la sensibilité féminine est sans doute aussi la sensualité, terme qu'on ne retrouve quasi exclusivement que pour des autrices (et notamment Colette) – exclusivité qui la rend éminemment suspecte.

Sensible, sentiments et sphère de l'intime

Les anthologies des années 1980 font une place bien plus conséquente aux autrices, avec un choix et des notices souvent intéressants. Mais lorsqu'on passe, dans les années 1990-2000, des anthologies par siècles aux manuels organisés selon les classes et/ou les objets d'études – aux dimensions forcément plus modestes –, les autrices servent de variable d'ajustement et leur présence s'amenuise considérablement. On en compte cinq dans chacun des deux manuels de Pagès et Rincé (2^{de} : 1995 ; 1^{re} : 1996), cinq et huit respectivement dans ceux de Carpentier (2005) : les autrices ne sont clairement pas prioritaires. Ne sont citées désormais que celles devenues incontournables dans l'histoire littéraire (Louise Labé, Mme de Lafayette et Mme de Sévigné), ainsi que quelques autrices de textes féministes (Olympe de Gouges, Beauvoir), ou encore des épistolières ou des autobiographes. La plupart sont spécialisées dans l'amour (Mme de La Fayette et sa *Princesse de Clèves*, Louise Labé, etc.) ou dans l'intime, quand elles ne sont pas là pour illustrer des genres et des courants mineurs (nouvelle, roman policier, décadence). Bref, l'écriture des femmes est le lieu de l'épanchement et, plus rarement, de la création, et quand les femmes sont présentes au titre de la littérature d'idées, c'est qu'elles écrivent sur les femmes et le droit des femmes (Perret, 2018). Les autrices sont ainsi cantonnées dans l'écriture du sentiment et/ou de la sensualité ou bien dans l'écriture autobiographique, qui deviennent sans doute des formes sexuées – voire sexistes – du sensible...

Conclusion

Si le sensible fonctionne dans les manuels scolaires jusque dans les années 1980 comme une catégorie littéraire, c'est parce que la *sensibilité* et l'adjectif *sensible*, qui sont alors des termes extrêmement répandus, permettent d'évaluer des auteurs, de caractériser certains genres, comme la poésie ou l'oraison, de légitimer ou délégitimer des périodes (notamment le XVIII^e siècle). Ces termes sont cependant extrêmement ambivalents : selon le degré de légitimité de l'écrivain, du genre, la sensibilité, ou l'absence de sensibilité, sera parfois valorisée, parfois critiquée. Ces termes disparaissent presque totalement à partir des années 1980, remplacés par d'autres catégories (le lyrisme, par exemple, ou le préromantisme). La question de savoir s'il s'agit d'une catégorie genrée est plus complexe : certes, ces termes ne sont pas privilégiés explicitement pour caractériser les rares autrices présentes dans les manuels scolaires, à toutes les époques ; mais ce sont bien pourtant autour des valeurs associées au sensible, à la sensibilité et à l'intime que les autrices sont scolarisées – signe supplémentaire de leur marginalisation.

Bibliographie

- ADAM, A. (1911). Sentiment, sensibilité, in F. Buisson (dir.), *Nouveau Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* (1886-1887). Paris : Hachette.
- BERCEGOL, F. (2014). De Germaine de Staël à George Sand : la place des femmes portraitistes dans l'histoire littéraire. Dans le cadre de *L'Atelier du XIX^e siècle* organisé par la SERD le 15 février 2014, publication en ligne sur le site de la SERD http://etudes-romantiques.ish-lyon.cnrs.fr/wa_files/F_Bercegol_Atelier.pdf [consulté le 10 décembre 2015].
- DENIZOT, N. (2021). *La culture scolaire. Perspectives didactiques*. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux.
- DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE* (1935), 8^e édition. Disponible en ligne à l'adresse : <https://academie.atilf.fr/8/> [dernière consultation le 26 septembre 2019].
- HOUDART-MEROT, V. (1999). Fonctions de la biographie à travers l'histoire de la discipline. *Le français aujourd'hui*, 130, 35-41.
- LALANDE, A. (1951). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (1902-1923) 6^e édition. Paris : PUF.
- LASSERRE, A. (2009). Les Femmes du XX^e siècle ont-elles une Histoire littéraire ? In M. Barraband et A. Lasserre (dir.), *Cahiers du CERACC*, 4, 38-54.
- LITTRÉ, É. (1873-1874). *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Hachette.
- PERRET, L. (2018). Place des autrices dans les manuels de littérature en classe de première de 1987 à 2010, in F. Le Nan (dir.), *Voix des créatrices dans le monde. Une approche du genre en littérature* (121-140). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- PERRET, L. (2019). Le XVIII^e siècle, siècle littéraire ?, in M. Jey, et L. Perret. (dir.), *L'idée de littérature dans l'enseignement (1860-1940)* (171-191). Paris : Garnier.
- PLANTÉ, C. (2003). La place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe, ou point de départ d'une relecture critique ? *Revue d'histoire littéraire de la France*, 103, 655-668.